

● (1530)

Nous devrions nous pencher sur un autre domaine de l'activité économique et nous demander ce qui se passe au niveau des importations et des exportations. Quelles sont les possibilités de traiter davantage les matières premières au Canada? Dans le passé, nous avons considéré nos matières premières et l'investissement étranger dans ce secteur comme le fondement de notre prospérité. Que se passe-t-il dans le cas de l'investissement étranger? Bien trop souvent, les sociétés étrangères ne sont établies au Canada que dans un seul but, à savoir extraire le produit et le diriger vers le marché de leurs pays d'origine. Au fil des ans, ce sont les États-Unis qui ont profité de ce système, surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, mais aussi bien avant. Lorsqu'il s'agit d'une filiale canadienne dont la maison mère est aux États-Unis, nous savons que les retombées sont faibles au Canada et les profits élevés aux États-Unis. Les recettes s'en vont à l'étranger et le Canada perd des occasions d'investir à cause de l'établissement de filiales de sociétés étrangères qui prennent la place de sociétés canadiennes. Nous nous inquiétons des importations qui sont excessivement élevées surtout dans le cas des produits manufacturés. Les débouchés se ferment. Quant on y songe, on se rend compte que ce sont des filiales de sociétés étrangères, notamment américaines, qui sont, et de loin, les plus gros importateurs de produits manufacturés. A bien y penser, je prétends que l'économie canadienne en souffre et que des débouchés sur le marché de l'emploi sont ainsi perdus. L'investissement étranger anéantit l'avenir de notre pays. C'est pourquoi le projet de loi dont nous sommes saisis m'inquiète énormément.

Dans son livre intitulé *Lament for a Nation*, George Grant a dit des conservateurs qu'ils avaient une vision de l'avenir de notre pays. A l'heure actuelle, alors que nous débattons de la création d'Investissement Canada, on s'aperçoit, comme beaucoup d'entre nous l'ont deviné il y a plusieurs années de cela, que ce n'est qu'une fiction. Les conservateurs trahissent leur tradition à l'heure actuelle en présentant ce projet de loi au Parlement et en voulant orienter le Canada dans cette voie.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions ou observations au sujet de la déclaration du député? Il n'y en a aucune. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président suppléant (M. Paproski): Voici la motion: M. Stevens, appuyé par M. Hnatyshyn, propose que le projet de loi C-15...

M. Caccia: Non, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de Davenport (M. Caccia).

M. Caccia: Merci, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) veut-il invoquer le Règlement?

M. Thacker: Monsieur le Président, je prétends qu'à partir du moment où vous avez commencé à lire la motion, le débat

Investissement Canada—Loi

était terminé et vous mettiez alors la motion aux voix. Il était donc trop tard pour que mon vis-à-vis intervienne.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette de ne pas avoir vu le député, et j'ai maintenant donné la parole au député de Davenport.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je vous sais gré de votre fort aimable intervention. Je déplore par contre celle du député d'en face qui s'imagine qu'avec d'aussi moches interventions, il parviendra à interrompre le débat sur une mesure aussi importante. Se croit-il dans une poissonnerie? Ici, c'est le Parlement du Canada. Monsieur le Président, je vous félicite de votre décision, car maints députés de ce côté-ci de la Chambre tiennent ce projet de loi pour très important.

M. Thacker: J'invoque le Règlement...

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Je prie le député de bien vouloir reprendre son siège.

M. Caccia: Qu'il se rasseoie!

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Si je n'ai pas donné la parole au député, c'est que je ne l'avais pas vu. C'est fait maintenant, et il peut compter pouvoir participer au débat sur le projet de loi C-15. Pour le moment, le député de Davenport a la parole.

M. Caccia: Je vous remercie de votre obligeance, monsieur le Président. J'ai suivi le débat jusqu'à présent avec un immense intérêt. Il s'agit en l'occurrence, nous le savons tous, du projet de loi vraisemblablement le plus important que la Chambre sera appelée à examiner d'ici le congé de Noël. Il ne manquera pas de retenir l'attention de tous les Canadiens d'un océan à l'autre en raison de ses incidences profondes et durables.

J'ai écouté hier les propos du ministre qui parraine le projet de loi. A vrai dire, je suis demeuré interloqué quand j'ai entendu certains de ces propos. En effet, comme en fait foi le hansard à la page 1090, il a déclaré ce qui suit:

... ce que nous disons à propos des nouveaux investissements, comme le savent la plupart des députés qui ont lu la trousse que nous avons distribuée, c'est qu'à l'exception d'un secteur très étroit, il n'y aura à peu près pas d'examen.

Les Canadiens ont-ils intérêt à ce qu'il n'y ait à peu près pas d'examen, sauf dans un secteur très étroit? Pendant un certain nombre d'années, nous avons pu compter sur l'Agence d'examen de l'investissement étranger qui s'est toujours appliquée à défendre les intérêts des Canadiens. Elle a toujours pris soin d'orienter l'investissement dans le sens de nos intérêts à long terme. Lors de ses négociations avec les investisseurs étrangers, elle veillait à ce que les Canadiens tirent des investissements le meilleur parti possible.

Par cette déclaration, le ministre abandonne de toute évidence un mécanisme d'examen extrêmement important et précieux qui a bien servi nos intérêts. En ce sens, il décharge le gouvernement du Canada de la fonction importante dont il s'acquittait au nom de tous les Canadiens.